

Physique Chimie en 6^e et 5^e

Informés dès le 28 juin de l'annonce du Ministre le 2 juillet nous avons, le 2 juillet, adressé la lettre ci-après à Monsieur Lionel JOSPIN.

Cette lettre, accompagnée d'un texte expliquant notre position, a aussi été adressée :

- à tous les syndicats,
- aux associations de Parents d'Élèves,
- à de très nombreuses personnalités scientifiques,
- à toutes les directions du Ministère concernées,
- au Conseil National des Programmes,
- à de très nombreux organes de Presse,
- à la plupart des groupes parlementaires.

UNION DES PHYSIENS

44, Boulevard Saint-Michel

75270 PARIS Cedex 08

c/o 211541 T Paris

ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'INITIATION AUX SCIENCES PHYSIQUES

8, Avenue Jules-Isaac
13100 AIX-EN-PROVENCE

Paris, le 2 juillet 1990

Monsieur le Ministre,

Des rumeurs de plus en plus insistantes nous font craindre une très prochaine réforme de l'enseignement des Sciences Physiques au Collège, ayant entre autre pour conséquences la disparition de cette discipline des programmes de 6^e et 5^e.

Le mutisme qui semble entourer la préparation de cette réforme justifie notre inquiétude et motive notre démarche.

Nous tenons, par la présente, à vous faire connaître notre totale opposition à toute réforme qui aurait pour effet la disparition des Sciences Physiques dans quelque classe que ce soit du Collège.

Rien ne saurait aujourd'hui justifier une telle décision. Nous n'ima-

ginons pas qu'elle puisse être inspirée par les **Rapports des missions de réflexion sur l'enseignement de la Physique et de la Chimie** présidées par MM. BERGE et MATHEY. En effet ne lit-on pas dans le rapport de M. BERGE page 28 :

Bon nombre d'élèves n'auront plus guère de contact direct avec la physique après le collège. Or, cette discipline expérimentale est l'occasion de développer le sens de l'observation, la curiosité, un certain nombre d'attitudes scientifiques et critiques et l'habileté manuelle, élément de l'équilibre individuel ; elle constitue par ailleurs un élément de culture indispensable de l'homme moderne et lui permet d'être plus à l'aise dans sa vie quotidienne. Aussi, compte tenu de la curiosité d'esprit caractéristique des élèves de cette tranche d'âge, recommandons-nous vivement qu'un enseignement expérimental de qualité soit fait au collège dès la classe de 6^e.

...nous appuyons avec force le maintien de cet enseignement dès le plus jeune âge.

Ce qui est vrai pour la Physique l'est bien sûr pour la Chimie.

A l'heure où chacun se plait à reconnaître la nécessité, pour tout citoyen de posséder une culture scientifique de qualité, où toutes les études de prospective insistent sur la nécessité pour notre pays de former un plus grand nombre de scientifiques et où le Chef de l'État plaide pour une diversification des voies d'excellence nous n'osons pas croire que vous songiez à priver des centaines de milliers de collégiens d'un enseignement de sciences physiques essentiel à leur formation.

Les jeunes de 11-13 ans sont naturellement curieux, ils ont besoin d'avoir un lieu où cette curiosité peut être satisfaite par des réponses précises et adaptées à leurs connaissances et leurs capacités. Nous trouverions très regrettable que la télévision et la presse, soient, à cette période de leur vie, leurs seules références en matière de culture scientifique.

Les sciences physiques, les sciences naturelles, la technologie forment, au Collège, un ensemble cohérent d'enseignements dont on ne comprendrait pas que l'une des composantes devienne tout à coup inutile.

Nous craignons que d'autres raisons justifient votre projet. Nous sommes cependant malheureusement convaincus que la disparition des Sciences Physiques en 6^e et 5^e ne permettrait pas, bien au contraire, de compenser, durablement l'absence de candidats aux CAPES de Sciences Physiques.

L'Union des Physiciens (U.d.P.) et l'Association des Professeurs d'Initiation aux Sciences Physiques (A.P.I.S.P.) convaincues de la nécessité d'un enseignement de Sciences Physiques de qualité au Collège vous demandent solennellement de ne rien décider qui puisse porter atteinte à cet enseignement.

Espérant vivement que notre appel soit entendu, nous restons à votre disposition pour toute rencontre à ce propos et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Monsieur André DURUPHTY
Président de l'Union
des Physiciens

Monsieur Gérard VIDAL
Président de l'Association
des Professeurs d'Initiation
aux Sciences Physiques

P.S. : Nous alertons bien sûr, les plus hautes autorités et compétences scientifiques du pays sur ce dossier.